

Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS)  
A l'att. de Mme Anne-Claude Demierre  
Conseillère d'Etat  
Rte des Cliniques 17  
Case postale  
1701 Fribourg

Fribourg, le 23 mars 2014

## Prise de position sur l'avant-projet de loi sur la médecine dentaire scolaire

Madame la Conseillère d'Etat,

La commission « Santé » du Parti démocrate-chrétien du canton de Fribourg, ci-après PDC, s'est réunie le jeudi 6 mars dernier pour discuter de cet avant-projet.

Les personnes ci-dessous étaient présentes :

Mme la Députée Yvonne Stempfel	<a href="mailto:hospiz@bluewin.ch">hospiz@bluewin.ch</a>
M. le Député Josef Fasel	<a href="mailto:josef@jofaco.ch">josef@jofaco.ch</a>
Mme Isabelle Varenne	<a href="mailto:isabelle.varenne@neyruz.ch">isabelle.varenne@neyruz.ch</a>
Mme Tiziana Frassinetti	<a href="mailto:artizia@artizia.ch">artizia@artizia.ch</a>
Mme Nathalie Ramuz	<a href="mailto:ramuz.nathalie@gmail.com">ramuz.nathalie@gmail.com</a>
M. André Ackermann, président	<a href="mailto:aackermann@datamed.ch">aackermann@datamed.ch</a>

## Prise de position

D'un avis général, le PDC constate que les législations et réglementations actuelles ont atteint leurs objectifs. Il est aussi de l'avis qu'une politique publique de médecine dentaire scolaire est un élément important du domaine de la santé publique.

Il est donc favorable à un maintien de la médecine dentaire scolaire et partage l'avis que les efforts entrepris depuis maintenant 23 ans ne soient pas relâchés.

En ce qui concerne les 3 domaines touchés par la médecine dentaire scolaire, nous avons les positions suivantes :

### 1. Prophylaxie

Nous sommes d'accord avec les propositions faites et, en particulier, celle de confier cette tâche à l'Etat.

### 2. Pédodontie (contrôles et soins dentaires)

Nous sommes aussi favorables au modèle 1, à savoir que les contrôles dentaires dans les cliniques mobiles. Comme proposé, seuls des contrôles devraient être faits dans ces cliniques mobiles, ce qui permettrait de limiter leur équipement au minimum nécessaire. A nos yeux aussi, le nombre d'unités mobiles devraient être limité au minimum.

PDC - CVP FR, Rte de Beaumont 20, 1709 Fribourg

Nous insistons sur le fait que les contrôles des attestations fournies suite à des contrôles ou soins effectués par des médecins dentistes privés soient faits de manière rigoureuse.

Art. 10 al. 2 : nous serions plutôt favorables à ce que, lorsqu'une commune confie l'exécution des contrôles et des soins au Service, cela soit fait sur la base d'une convention signée par les 2 parties, plutôt que par voie de décision du Service.

### 3. Orthodontie

Art. 16 al. 1 : nous pensons que la formulation « En période de pénurie de médecins dentistes pratiquant l'orthodontie » n'est pas suffisamment précise et qu'elle est sujette à interprétation. Le rôle et la responsabilité de l'Etat devraient être définis de manière plus précise.

#### Réponse au questionnaire :

Question 1 : Oui

Question 2 :

2.1 : Oui  
2.2 : Oui  
2.3 : Oui  
2.4 : Oui

Question 3 : Oui

Question 6 :

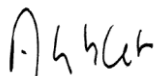
6.1 Contrôles Oui  
6.2 Soins Oui  
6.3 Orthodontie Oui

Pour les 3 points ci-dessus 6.1, 6.2 et 6.3, la compétence de décider si une aide doit être accordée doit être laissée aux communes.

En vous remerciant d'avoir permis au PDC de prendre position sur cet avant-projet, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère d'Etat, à l'assurance de notre haute considération.

Pour le PDC du canton de Fribourg

Albert Lambelet



Chef du Groupe PDC du Grand Conseil

Pour tout renseignement :

André Ackermann, président de la Commission santé publique du PDC fribourgeois, 079 819 59 67

Eric Menoud, Président du PDC fribourgeois, 079 192 42 86

Parti démocrate-chrétien du canton de Fribourg - Christlichdemokratische Volkspartei des Kantons Freiburg

Rte de Beaumont 20 - Case postale 244 - 1709 Fribourg

T 026 424 47 30, F 026 424 47 33

info@pdc-fr.ch / info@cvp-fr.ch www.pdc-fr.ch